

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

de la réunion de la Commission exécutive
avec tes délégués des fédérations internationales sportives

LE 21 AVRIL 1949

au Palais de Mon Repos, à Lausanne

Sont présents : la commission exécutive au complet, à l'exception du marquis de Polignac, malade et excusé.

F. I. : Athlétisme, M. Holt ; aviron, M. Gaston Mullegg ; basketball, M. R. Jones ; bobsleigh, M. Albert Mayer ; boxe, col. R. H. Russell, M. E. Mazza ; canoë, M. O. Verner ; cyclisme, M. Joinard, M. René Chesal ; équestre, commandant Hector ; escrime, René Bondoux, M. Armand Massard ; football, M. R.-W. Seeldrayers, M. Jean Krebs, D^r Schricker ; gymnastique, M. Thoeni ; haltérophile, M. Gouleau ; hockey gazon, M. Demaurex ; lutte, M. Roger Coulon, M. R.-H. Dutertre ; natation, M. Drigny ; pentathlon moderne, M. A. Massard ; patinage, M. O. Hasler ; tir, M. E. Carlsson. M. K.-A. Larsson.

Fédérations non représentées : handball, ski, yachting.

Le Comité d'organisation des Jeux d'Helsinki est représenté par M. Eric von Frenckell, président, colonel Valkama, M. Miettinen et M. Suvanta.

Traducteur : M. R.-W. Seeldrayers.

Procès-verbal : M. Otto Mayer, chancelier.

Discours du président : annexe N° 1.

Ordre du jour : annexe N° 2.

1. Réduction du programme des Jeux d'Helsinki. — M. Gouleau (haltérophile), fait distribuer un rapport de sa fédération aux délégués présents.

M. von Frenckell (Helsinki) donne les raisons pour lesquelles son comité envisage de faire réduire le programme des Jeux d'Helsinki. Il demande aux délégués d'accepter les trois points de base suivants :

- a) Admettre comme base le programme des Jeux de Londres.
- b) N'admettre aucun nouveau sport.
- c) Admettre une réduction générale dans chaque sport, après entente avec les fédérations respectives.

M. Seeldrayers (F. I. F. A.) se déclare d'accord d'entrer en discussion sur ces bases, à condition qu'il ne soit pris de décision formelle aujourd'hui, chaque délégué désirant au préalable consulter sa fédération. L'orateur demande en outre si, en principe, tous les pays pourront prendre part aux Jeux, ou s'il est prévu des éliminatoires avant les Jeux, ce qui serait contraire à l'esprit de Coubertin. Il demande également si le comité d'organisation n'envisage que la participation d'athlètes seulement aptes à figurer au palmarès, ce qui serait contraire également au principe de la Charte :

Il est décidé que, pendant la discussion, les membres du comité d'Helsinki entendront tous les membres des fédérations dans une salle voisine, pour leur exposer les modifications qui leur seront demandées en particulier.

Il ne sera pas pris de décision ce jour même, car d'une part les délégués doivent faire rapport à leur fédération, et d'autre part le C. I. O. ne prendra de décision définitive au cas de besoin qu'au cours de sa session de Copenhague, après une nouvelle réunion avec les F. I. dans cette ville, en 1950.

Il est admis par contre de ne pas accepter de nouveaux sports, et en tous cas pas d'augmentation d'épreuves, ou de durée pour chaque sport déjà au programme.

Preennent part à la discussion : MM. Drigny, Bondoux, Holt, Russell, Larsson, Brundage, Frenckell, Massard, Seeldrayers, Coulon, Mullegg, Carlsson.

Conclusion : Les fédérations internationales recommandent au C. I. O. d'étudier le problème de la réduction des Jeux d'Helsinki dans son ensemble, en se basant sur les vœux émis durant la discussion.

2. *Suggestions pour les prochains J. O., basées sur l'expérience des Jeux de Londres.* — Le Cdt. Hector (équestre) pose la question suivante : « Admettez-vous le principe qu'un pays ait le droit de camoufler la situation civile exacte d'un amateur pour que, grâce à ce camouflage, il soit qualifié pour les J. O. » Le Cdt. Hector expose les détails du cas qui préoccupe sa fédération. L'affaire sera tranchée à Rome par le C. I. O.

M. Seeldrayers estime que la distance de marathon n'est pas la distance réelle, qui devrait être de 40 km. environ, et non de 42.

Décision : Renvoyé à la I. A. A. F. pour étude.

M. Holt (I. A. A. F.) part du point de vue que les protocoles olympiques (remise des médailles) devraient avoir lieu pour chaque sport dans l'endroit où ceux-ci se déroulent.

Décision : Renvoyé au C. I. O.

M. Massard voudrait que les présidents des F. N. soient présents lors de la remise des médailles à leurs ressortissants. M. Mullegg (F. I. S. A.) approuve et dit qu'à Henley sa fédération a déjà agi ainsi.

Il est également envisagé de faire la remise des prix immédiatement après chaque finale et sur le terrain où elle s'est disputée.

3. *Médailles réservées aux vainqueurs.* — Lt. colonel Russell (F. I. B. A.) demande la suppression de la médaille de bronze, ce qui a l'inconvénient pour certains sports d'exiger des éliminatoires supplémentaires pour désigner le troisième classé. Dans le sport de la boxe, par exemple, cela a causé de graves inconvénients aux derniers Jeux de Londres. M. Mullegg (F. I. S. A.) propose qu'à l'avenir une seule médaille soit attribuée au vainqueur de chaque sport, et demande la suppression des médailles d'argent et bronze. Renvoyé au C. I. O. pour étude.

M. Demaurex (hockey) propose qu'il soit remis des médailles à tous les joueurs ayant pris une part effective, et non seulement aux finalistes. D'autre part, il se rallie à la proposition du Col. Russell. MM. Larsson et Jones (tir et basketball) prennent encore part à la discussion.

Décision : Il est recommandé au C. I. O. de n'accorder des médailles qu'aux finalistes.

Médaille commémorative. — M. Mullegg (F. I. S. A.) demande si les médailles commémoratives des Jeux de Londres étaient également prévues pour les membres du jury? M. Holt répond par l'affirmative, en ajoutant que, par suite d'une erreur, le stock aux Jeux de Londres a été épuisé trop rapidement ; de nouvelles médailles vont être frappées, et seront envoyées aux titulaires par la suite.

4. *La question irlandaise.* — M. Edström expose la situation irlandaise, qui s'est clarifiée à la suite des derniers événements survenus dans ce pays.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT
J.-S. EDSTRÖMA L'OUVERTURE DE LA RÉUNION
DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES
AVEC LA C. E. DU C. I. O.*Le 21 avril 1949, à Mon Repos, Lausanne*

Messieurs,

C'est un plaisir pour le C. I. O. de souhaiter la bienvenue aux représentants des fédérations internationales. C'est la seconde fois que nous nous réunissons à Lausanne. A cette occasion, et à celle de la réunion de Stockholm, de solides liens d'amitié ont été formés entre vos fédérations et notre comité.

Les regrettables incidents de Saint-Moritz furent causés par des règles olympiques contradictoires. Je suis heureux de pouvoir vous dire que de nouvelles règles olympiques sont maintenant prêtes à l'impression, et qu'elles contiennent tous les vœux exprimés par vous lors de votre précédente réunion de Lausanne.

Ainsi, les invitations à participer aux Jeux olympiques suivront la filière que vous avez proposée. Seuls les athlètes affiliés à vos fédérations pourront prendre part aux Jeux olympiques. Les Fédérations internationales reconnues par le C. I. O. ont le contrôle entier de la direction technique de leur sport. La question des juges et des jurys est ainsi entièrement entre vos mains.

La coopération entre vos fédérations, les comités olympiques nationaux et le C. I. O. est ainsi parfaite, et je suis certain que cela sera pour notre bénéfice mutuel.

L'ordre du jour de cette réunion comporte plusieurs points importants. Une très importante question est celle de la réduction du programme olympique. A Londres, le C. I. O. a demandé à nos collègues finlandais d'examiner la question. Ils ont fait de leur mieux, mais il est naturellement impossible de résoudre la question sans la collaboration et l'assistance des fédérations internationales. J'exprime le vœu que vous ferez de votre mieux pour que nous puissions mettre sur pied un programme réduit.

Maintenant, nous allons commencer notre travail.

ANNEXE N° 2

RÉUNION DES DÉLÉGUÉS
DES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES
SPORTIVES

AVEC LA COMMISSION SPORTIVE DU C. I. O.

Lausanne, 21 avril 1949

ORDRE DU JOUR

1. Réduction du programme.
2. Suggestions pour les prochains Jeux olympiques basées sur l'expérience des Jeux de Londres.
3. Médailles réservées aux vainqueurs.
4. La question irlandaise.
5. Jargon sportif (Col. Russell).
6. Israël.
7. Singapour.
8. Renvoi en hiver de sports d'été.

Décision: Il est demandé au C. I. O. que les athlètes de l'Irlande du Nord soient rattachés à la Grande-Bretagne, et ceux du Sud à l'Eire. Le Col. Russell demande que le C. I. O. avise les F. I. de la décision qu'il prendra à ce sujet.

6. *Jargon sportif*. — Col. Russell propose l'introduction d'un « jargon sportif », ce « vocabulaire des termes sportifs faciliterait beaucoup la compréhension mutuelle entre jury-juges et athlètes. Prennent part à la discussion : MM. Mullegg, Seeldrayers, Brundage et Jones. Il n'est pas pris de décision.

7. Israël. — Le C. O. d'Israël ayant demandé au C. I. O. d'être reconnu, la discussion est ouverte sur ce sujet. Prennent part : MM. Edström, Thoëni, D' Schrickler, Holt, Jones. Il est pris note des informations qui ont été données, et le C. I. O. prendra une décision à Rome.

8. *Singapour*. — Le C. I. O. avait admis Singapour et s'est demandé par la suite si Singapour représente effectivement un état ou n'est qu'une ville. Lord Aberdare signale que ce cas n'est pas unique, et donne connaissance d'une liste, environ quarante noms de villes (non reconnues par le C. I. O.) et dont la situation est la même que celle de Singapour. Prennent part à la discussion : MM. Holt, Demaurex, Gouleau, Seeldrayers, Drigny, Brundage. Le C. I. O. prendra une décision à Rome.

Pentathlon moderne. — Le Cdt. Hector s'étonne qu'une nouvelle fédération du pentathlon moderne se soit créée à Londres pour se substituer à l'ancien comité. Cette nouvelle fédération n'a dans son comité aucun représentant des cinq fédérations intéressées. Prennent la parole : MM. Drigny, Mullegg, Hector, Holt, Marsson, Massard, Seeldrayers. Les orateurs recommandent au C. I. O. de ne pas reconnaître cette nouvelle fédération. M. Edström informe MM. les délégués que le C. I. O. demandera les statuts de cette fédération et fera une enquête.

Au sujet du pentathlon moderne d'hiver, cette discipline ne figure plus au programme des Jeux d'hiver.

9. *Renvoi en hiver de sports d'été*. — M. Brundage propose pour alléger le programme des Jeux d'été de déplacer certains sports qui figurent au programme des Jeux d'été pour les mettre au programme des Jeux d'hiver. Il en serait ainsi pour les sports d'intérieur, tels que le basketball, l'escrime, la boxe, l'haltérophilie, la lutte. Le C. I. O. étudiera la question combattue par plusieurs délégués.

M. Frenczell et les membres de son comité reviennent en séance, et font rapport sur les entretiens qu'ils viennent d'avoir avec les délégués des F. I., auxquels ils ont soumis les projets de réduction que le comité d'organisation des Jeux d'Helsinki envisage. Unanimement, les délégués des F. I. ont pris note des désirs du comité d'Helsinki, en feront part à leurs F. I. respectives, et se tiendront en contact avec le comité finlandais à ce sujet. En général, MM. les délégués protestent contre l'importance de certaines réductions demandées. La question sera reprise à la réunion des F. I. à Copenhague en 1950, et aucune décision n'est prise en ce jour.

M. Seeldrayers remercie M. le président Edström d'avoir bien voulu diriger ces débats, et le président, ainsi que M. Drigny, remercient M. Seeldrayers d'avoir bien voulu fonctionner comme traducteur. Séance levée à 17 h. 15.

Le président: J.-S. EDSTRÖM. *Le chancelier:* O. MAYER.

Pour les Fédérations internationales:
R.-W. SEELDRAYERS.
A. MASSARD.

BULLETIN

DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

(Paraissant à Lausanne six fois par an)

EDITEUR : C. I. O., Mon Repos, Lausanne. REDACTION : OTTO MAYER, chancelier du C. I. O., Mon Repos, Lausanne. ABONNEMENT : Fr. s. 7,50 par an. Le montant des abonnements est à verser au C. I. O. à Lausanne, compte de chèques postaux II. 2282, en mentionnant « Abonnement Bulletin du C. I. O. », ou au compte du C. I. O. à la Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne.

Membres honoraires du C. I. O.

M. R. C. Aldao (1923), Buenos-Aires, Argentine, nommé en 1949.

Comte Clarence de Rosen (1900), Stockholm, Suède, nommé en 1949.

M. Ernst Krogius (1920), Helsingfors, Finlande, nommé en 1949.

ÉDITION SPÉCIALE DE LA SESSION DE ROME TENUE A
L'HOTEL EXCELSIOR DU 24 AU 29 AVRIL 1949
SPECIAL EDITION OF THE ROM SESSION HELD AT THE
HOTEL EXCELSIOR FROM APRIL 24 th. to APRIL 29 th. 1949.

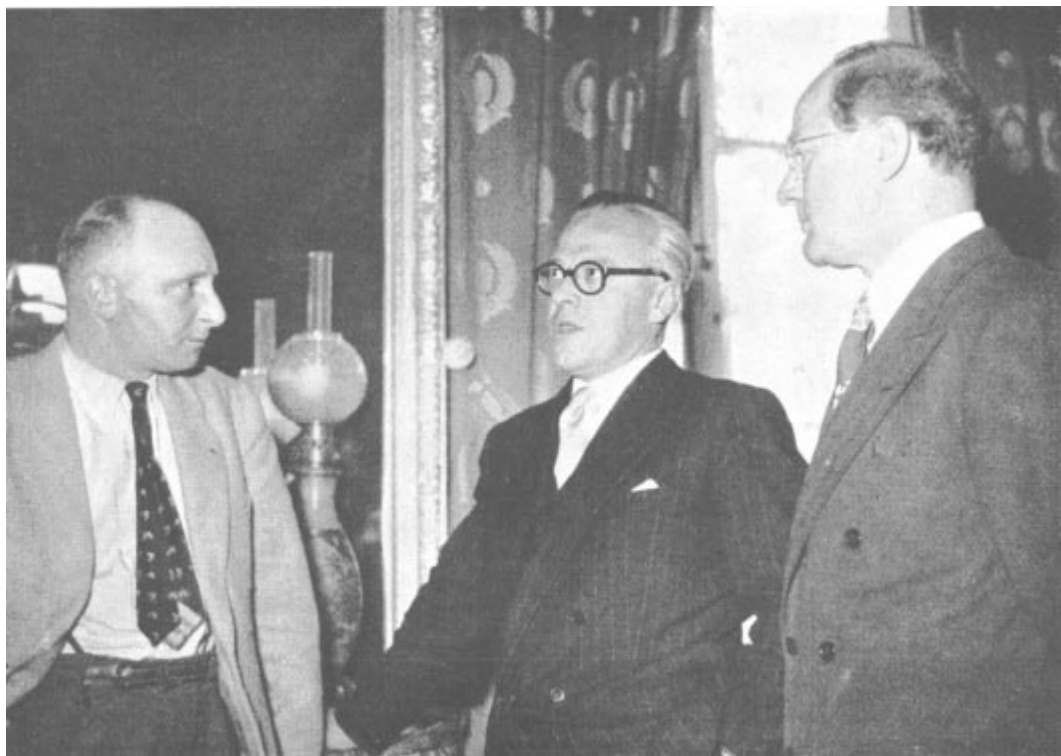


A LAUSANNE 1949.

Le Président Edström est heureux de retrouver M. Graber, syndic de la ville de Lausanne.

La Commission exécutive a siégé à Lausanne, au siège du C. I. O., Palais de Mon Repos, les 19 et 20 avril 1949.

Les délégués des fédérations internationales siégèrent avec la Commission exécutive du C. I. O., également à Lausanne, dans les salons de la ville de Lausanne, à Mon Repos, aimablement mis à disposition par la Municipalité de la ville, le 21 avril 1949.



A MON REPOS, A LAUSANNE

De gauche à droite: M. Raymond Gafner, président de la Ligue suisse de hockey sur glace, M. le syndic de Lausanne Graber et M. Avery Brundage (U. S. A.). Le syndic Graber cherche la solution du problème du hockey sur glace !... du moins en a-t-il l'air.

AVEC LES
FEDERATIONS INTERNATIONALES
A LAUSANNE

La Commission exécutive du C. I. O. s'est réunie le 21 Avril dernier avec les délégués des fédérations internationales sportives. Un extrait du procès-verbal de cette séance paraît d'autre part dans le présent bulletin. Notons que les représentants des F. I. furent reçus à dîner après la séance par M. Sigfrid Edström, président du C. I. O., et que la soirée se termina dans la meilleure atmosphère. La Municipalité de Lausanne reçut également la commission exécutive et MM. les délégués des F. I. à un cocktail au Palais de Mon Repos.

WITH THE
INTERNATIONAL FEDERATIONS
IN LAUSANNE

The Executive Commission of the International Olympic Committee convened on April 21st last, together with the delegates of the international sports federations. An extract from the minutes of the meeting is to be found elsewhere in this issue of the bulletin. We are glad to report that, after the session, the representatives of the international federations were received at a dinner by Mr. J. Sigfrid Edström, President of the I. O. C., and that the evening ended on an extremely cordial note. Furthermore, the Lausanne municipality offered a cocktail party at the Palais de Mon Repos for the benefit of the I. O. C. Executive Committee and the delegates of the international federations.